



DAF CERTIFIANTES 2026

FAQ

Quelques questions récurrentes et les réponses appropriées :
Cette FAQ sera mise à jour en fonction des questions tout le long de l'année.

POUR RAPPEL

- Une DAF par Organisme
- Plafonds de 8000€
(dans la limite des fonds disponibles)
- 6 certifications ouvrent le droit d'un financement de branche



1. Quel document faut-il Pour faire la DAF ?

Pour faire la DAF certification, il faut les mêmes éléments que pour une DAF orientée, à savoir :

- Un devis
- Un programme (avec objectifs et séquençage)



Dans le cadre de la DAF Certifiante, il est important que le devis/et ou programme mentionne le N° RNCP/RS le cas échéant, le public ciblé : cela permet au conseiller de vérifier que la certification est bien dans la liste de branche

2. Si le devis dépasse les 8000€ on le dépose tel que, sachant que la limite de prise en charge sera de 8000€ ?

Si le devis dépasse 8 000 euros : pas de problème, la demande sera plafonné à 8 000 euros. Il y aura une attestation de prise en charge ensuite de ces 8 000 euros.

3. Si j'ai inscrit plusieurs personnes à une même formation certifiante, j'ai une convention de formation et un devis qui concernent les 2 personnes et un coût de plus de 8000€, est-ce que je peux mettre les documents tels que dans la demande de DAF ?

Oui il est possible de mettre plusieurs personnes dans une seule DAF **uniquement s'il s'agit de la même certification**. Le devis peut dépasser 8 000 euros, comme dit précédemment la prise en charge sera plafonné.

4. Le salarié fait la formation, je fais la demande de règlement : quels documents faut-il ?

Faire une demande de règlement suite à une DAF. En PJ il faut :

- Le certificat de réalisation du stagiaire
- La facture détaillée avec le cout pédagogique (ou la convention de formation si le cout pédagogique n'est pas détaillé dans la facture)

5. Et si la facture ne dépasse pas 8000€, puis-je demander à Uniformalion de payer directement l'OF pour les 8000€ ?

Si l'adhérent veut qu'Uniformalion paye l'organisme de formation directement (quelle que soit le projet conventionnel ou type de DAF), il doit cocher dans la DR (demande de règlement) :

Vous désirez qu'Uniformalion règle directement
☒ Le coût pédagogique au formateur

6. Que se passe-t-il si pour une raison ou une autre, le salarié ne suit pas toute la formation ?

Le certificat de réalisation doit mentionner le nombre d'heure réel suivi par le stagiaire. Si le certificat indique par exemple 4h au lieu des 7 prévues initialement, le service de paiement va proratiser le remboursement.

S'il ne suite pas du tout la formation : pas de DR possible, donc pas de remboursement, l'OPCO ne pouvant régler que le réalisé.